



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Semaine de l'ISR 2012 : Un bon millésime malgré la crise !

Parrainée par le



Paris, le 11 octobre 2012

Pour sa troisième édition qui commence aujourd'hui et se déroule jusqu'au 20 octobre, la Semaine de l'ISR compte à ce jour 67 événements, soit une quinzaine de plus que l'année précédente. Ces événements sont organisés en France et sur Internet par les acteurs de l'Investissement Socialement Responsable (gestionnaires d'actifs, réseaux de banques et d'assurances, investisseurs, agences de notation extra-financière, etc.) mais également des grandes écoles et des universités, des organisations professionnelles ou encore des associations. L'intégralité des événements est consultable sur le site www.semaine-isr.fr

Initiée par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), la Semaine de l'ISR est soutenue et parrainée par le Ministère du Développement Durable depuis la première édition. Elle a pour vocation de promouvoir l'ISR auprès du grand public, des professionnels et des institutionnels.

ISR : Un marché français en forte croissance depuis plusieurs années

Selon le centre de recherche ISR de Novethic, filiale de la Caisse des Dépôts, le marché de l'ISR en France a connu une progression de 69% entre 2010 et 2011 pour un total de 115 milliards d'euros d'encours. Toujours selon Novethic, l'épargne salariale ISR a aussi connu un fort développement en 2011 avec une augmentation de 38 % des encours. Aujourd'hui, l'épargne salariale est le principal moteur de la croissance de l'ISR chez les particuliers.

Les efforts de distribution des produits ISR encore balbutiants

L'étude Ipsos pour Eiris et le FIR qui est publiée aujourd'hui montre clairement qu'il y a un fort potentiel de développement chez les particuliers. Seuls 6 % d'entre eux déclarent connaître l'ISR alors qu'ils sont 52% à vouloir accorder une place importante ou très importante aux critères environnementaux, sociaux et éthiques dans leurs décisions de placement. 53% considèrent qu'une offre ISR serait de nature à renforcer leur confiance dans leur établissement financier. Enfin, 1 Français sur 5 investirait ISR si on le lui proposait. Aujourd'hui tous les grands réseaux disposent d'une offre ISR, cependant peu de chargés de clientèle sont en mesure de la présenter à leurs clients.

La France souvent pionnière en Europe

Alors que l'ISR est également en croissance en Europe, les chiffres de la France la placent souvent en tête, comme le montre la [récente étude d'Eurosif](#), association européenne regroupant les forums pour l'investissement responsable nationaux. En Europe, les conceptions de l'ISR sont variées ; l'une des spécificités françaises est d'avoir une approche de l'ISR qui fait consensus, avec la prise en compte simultanée des critères E, S et G (Environnement, Social/sociétal, Gouvernance). Une approche exigeante sur un marché qui compte d'autres spécificités : une adhésion au Code de Transparence FIR/AFG rendue obligatoire par l'AFG pour tous les fonds qui se déclarent ISR, deux labels (celui de Novethic pour les fonds ouverts et celui du Comité Intersyndical pour l'Epargne Salariale (CIES) pour les gammes d'épargne salariale) et une réglementation récemment renforcée par les articles 224 et 225 de la Loi Grenelle II.

Lors de la rencontre de lancement de la Semaine de l'ISR qui s'est déroulée hier, **Dominique Dron**, Commissaire Générale et Déléguée interministérielle au Développement Durable, a insisté sur le fait qu'« Être socialement responsable est une condition de survie et de compétitivité ; le monde devrait porter 9 à 10 milliards d'habitants d'ici moins de 40 ans. Avec les ressources de notre seule planète, vu les pas de temps des procédés industriels, des bâtiments, des infrastructures, les économies pour être viables doivent s'inscrire dès maintenant dans cette perspective, de façon traçable et vérifiable »

Bertrand Fournier, Président du FIR, a souligné pour sa part que « la promotion de l'ISR auprès du grand public est un travail de longue haleine que nous avons entamé collectivement avec la première Semaine de l'ISR, en 2010. Si les investisseurs institutionnels sont maintenant bien au fait de ce qu'est l'ISR, le travail de pédagogie et d'échange avec le grand public doit être approfondi. Les réseaux de distribution peuvent se mobiliser davantage et comprendre que l'ISR peut constituer un bon moyen de restaurer la confiance et faciliter le retour de la clientèle vers les produits financiers. »

« La France est en avance au niveau européen » déclare **Paul-Henri de La Porte du Theil**, Président de l'Association Française de la Gestion financière – AFG : « depuis deux ans déjà, la profession a mis en place un Code de Transparence, élaboré avec le FIR, qui fait obligation à tous les fonds de décrire en détail les modalités de la gestion ISR qu'ils pratiquent. Dans le même esprit, l'article 224 de la loi Grenelle II vient renforcer cette démarche en demandant aux sociétés de gestion d'inscrire ces mêmes éléments sur leurs sites internet et dans leurs rapports annuels »

Les partenaires de la Semaine ISR :

Placée sous le Haut Patronage du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie, la Semaine de l'ISR est organisée par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), en partenariat avec l'Association Française de la Gestion financière (AFG), l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC), la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA), Novethic, l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), Paris EUROPLACE et la Société Française des Analystes Financiers (SFAF).



Club
Développement
Durable



ORSE
Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises



FIR FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

personnalités qualifiées.

Le FIR est avec l'AFG - Association Française de Gestion financière – et l'Eurosif l'un des porteurs du Code de transparence pour les fonds ouverts, désormais obligatoire pour ceux qui se revendiquent de l'ISR en France.

Chaque année depuis 2005, le FIR remet les Prix « Finance et Développement Durable » aux meilleurs travaux universitaires européens. En 2011, le FIR s'est associé aux UNPRI (www.unpri.org) afin de renforcer la dimension internationale de ce Prix. En 2010 le FIR a lancé CorDial, une plateforme de dialogue avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable. Pour la deuxième année en 2012, le FIR associé à Vigeo remet un Prix aux meilleurs acteurs du CAC 40 et du Stoxx 50 sur une problématique du développement durable. Pour cette seconde édition c'est l'employeur responsable qui sera primé le 12 octobre.

Site Web : www.frenchsif.org

Contacts : Grégoire Cousté - + 33 (0)6 65 00 57 75 – gregoire.couste@frenchsif.org